

KATARZYNA KWAPISZ-OSADNIK
Université de Silésie, Institut de Linguistique
katarzyna.kwapisz-osadnik@us.edu.pl
ORCID : 0000-0002-7618-6345

La préposition *de* est-elle thématique ? Une analyse contextuelle dans un cadre cognitif

Is the Preposition *de* Thematic ? A Contextual Analysis in a Cognitive Framework

Abstract

The paper examines the contexts of using the preposition “de” regarded as a thematic one. The methodological framework here is cognitive linguistics, which means that we will try to examine a cognitive context which influences the use of the preposition “de”. The starting point of our study is the notion that the preposition “de” is a marker of thematization; however, we would like to demonstrate that thematization is not only a textual or discursive phenomenon; it also depends on the prior knowledge of the speaker. Thus, for example, *Merci de m’avoir aidé/ de ton aide* and *J’ai décidé de partir en vacances*, the information introduced by the preposition “de” is thematic in the sense that it is posed and that it is about something which is said. But in, e.g., *Il se mêle des affaires d’autrui*, *Il parle de politique* and *Je te conseille de te reposer* (vs. *Je te conseille le repos*), the use of the preposition “de” – if it remains thematic – requires a redefinition of the topic including the prior knowledge of the speaker. The preposition *de* therefore serves as a marker of this knowledge.

Keywords: preposition “de”; thematization; perception; imagery; conceptualization

Mots clés : thème ; rhème ; préposition ; linguistique cognitive ; imagerie

Introduction

Il y a deux points de départ au présent article. Le premier correspond à deux textes de Sylvie Porhiel (2001, 2005) dans lesquels cette chercheuse étudie les marqueurs de thématisation du type *à propos*

de, au sujet de, pour ce qui est de ; et le second renvoie à la question de l'emploi des prépositions dans les exemples suivants : *C'est facile à dire, C'est facile à faire* et *C'est trop facile de dire je t'aime, C'est facile de faire du café*.

Si nous considérons la préposition *de* comme thématique, premièrement, nous allons démontrer que la thématization ne s'assimile pas aux locutions entières examinées par Porhiel, mais qu'elle se fonde sur la présence de la préposition *de* dans ces locutions. Plus précisément, la fonction d'introduction thématique de la préposition *de* relève de son contenu conceptuel. Deuxièmement, notre réflexion portera sur l'aspect cognitif de la thématization, ce qui conduira à une redéfinition du thème en tant que marqueur des connaissances préalables constituant le début de la conceptualisation.

Notre démarche se situe dans le cadre de la linguistique cognitive, nous ferons notamment appel à la grammaire cognitive de Langacker (1987, 2008), où la conceptualisation devient une opération centrale dans la construction du sens. Nous nous référerons également aux travaux consacrés à la question de la thématization pour avoir un point de repère en ce qui concerne la notion de thème, notion centrale dans cette étude (Porhiel 2005, Elalouf 2006, Banyš et Karolak 1988).

Pour clarifier la structure de l'article, il sera d'abord question de (re)définir la notion de thème, pour ensuite examiner le contexte cognitif qui influe sur nos choix linguistiques (lexicaux et grammaticaux), notamment sur l'emploi de la préposition *de*. Nous passerons ensuite à l'analyse des exemples provenant de différents dictionnaires (Larousse, Le Robert, Reverso, le CNTRL, le dictionnaire de langue française installé sur le système d'exploitation macOS destiné aux ordinateurs Apple¹) pour répondre à la question formulée dans l'intitulé de la communication, à savoir si la préposition *de* est en elle-même thématique. Notre étude se concentre sur le potentiel sémantique des unités de langue s'actualisant en rapport avec des motivations discursives et préférentielles de celui qui parle, c'est pourquoi nous ne travaillons pas sur des corpus qui vérifient les emplois effectifs des unités de langue.

La notion de thème²

Comme l'observe Porhiel (2005), la notion de thème éveille des controverses, car il n'existe pas de définition unique de ce concept en linguistique. Il y a différentes approches qui y ont recours selon des perspectives diverses, ce qui provoque une confusion terminologique et par conséquent méthodologique. Le mot *thème* est employé aussi bien au niveau de l'analyse phrastique (informationnel et syntaxique) qu'au niveau de l'analyse discursive. De plus, cette notion est souvent confondue avec d'autres, comme celles désignées par les expressions *topique, topic, sujet*. Au niveau phrastique, le *thème* correspond soit à une information déjà donnée ou connue, soit à cet élément de la phrase dont on parle ; en revanche, au niveau discursif, « le thème serait [ainsi] une compilation, un agrégat des différents thèmes des phrases qui composent un paragraphe, un texte » (Goutsos 1997, cit. apr. Porhiel 2005 : 56).

Quelle que soit la démarche suivie, le thème s'applique généralement à un contenu préalablement donné et la question est de savoir comment arriver à déterminer quel élément de l'information fonctionne

1 *Multidictionnaire de la langue française*, Les Éditions Québec Amérique, Montréal : Canada (7ème édition) ; macOS Ventura.

2 Il existe une bibliographie considérable sur la question du thème. Puisque ce n'est pas le sujet du présent article, nous nous limiterons ici à mentionner quelques travaux fondamentaux concernant cet aspect : Daneš 1974, Chafe 1976, Banyš et Karolak 1988, Guimier 1999, Lane 2002.

comme thème dans la phrase ou dans le texte/le discours et lequel fonctionne comme rhème (Elalouf 2006).

En nous situant dans le cadre de la linguistique cognitive, nous adoptons le point de vue de Chafe (1976), pour qui le thème correspond à l'élément appartenant à la conscience du locuteur et de son interlocuteur au moment de l'énonciation. Cet élément devient saillant grâce à l'ordre des constituants de la phrase, grâce à l'intonation et grâce au contexte. En principe, le thème occupe la position initiale de la phrase, ce qui ne veut pas dire qu'il correspond au sujet grammatical. Il est marqué par l'intonation ascendante et il est présupposé, donc contextuellement dépendant et non asserté (Banyś et Karolak 1988).

L'imagerie et le thème

En linguistique cognitive, et notamment dans la grammaire cognitive de Langacker, c'est la notion de conceptualisation qui devient pertinente dans l'étude des unités de langue. La conceptualisation est une opération mentale qui consiste en la construction de la scène perçue, en ce sens que l'homme construit une image de ce qu'il perçoit, tout en tenant compte des propriétés des objets et des phénomènes qui deviennent saillants lors de la construction de la scène et aussi des rapports entre les entités perçues telles qu'il les « voit ». De plus, la conceptualisation a simultanément lieu au niveau cognitif, conceptuel et linguistique, ce qui veut dire que la perception et l'expérience du monde font s'activer toutes les ressources linguistiques lors de l'événement de parole (*speech event*). Selon Langacker (2003), la langue fait partie des ressources linguistiques à côté de la prise de décision, de la résolution de problèmes, de la mémoire, de la planification, des connaissances encyclopédiques et de la reconnaissance des contextes linguistique, culturel, social et situationnel. Il y a plusieurs dimensions de la construction de la scène, parmi lesquelles la relation trajecteur-landmark, le profilage et la perspective. Elles sont pertinentes pour le fonctionnement des prépositions qui tiennent compte de différents rapports entre les éléments de la scène. La relation trajecteur-landmark permet de distinguer l'objet du premier plan de la scène (le trajecteur) et l'objet du second plan (le landmark). Chaque préposition reproduit une relation entre le trajecteur et le landmark, et pour ce qui est de la préposition *de*, elle indique un landmark qui constitue une caractéristique du trajecteur (nous allons expliquer cet aspect dans la section qui suit). Le profilage est responsable du type de relation ; par exemple les prépositions *devant* et *derrière* profilent la même relation ; toutefois, il y a une différence en ce qui concerne l'organisation du trajecteur et du landmark. Le profilage concerne également la mise en évidence de certains traits ou fragments des objets ou des situations. Le rôle des prépositions consiste à indiquer les propriétés, les traits ou les fragments qui deviennent saillants par rapport aux objets ou situations dans leur ensemble, comme dans les exemples *une tasse de café* vs *une tasse à café* vs *une tasse pour le café*, ou *un manteau de laine* vs *un manteau en laine*. Enfin, la perspective est une dimension qui indique le début de la conceptualisation, qui peut être un objet, une situation, un endroit, mais aussi des connaissances sur le monde qui s'activent au moment de la conceptualisation et qui en deviennent la base. Nos recherches précédentes (Kwapisz-Osadnik 2021) ont conduit à constater que la préposition *de* introduit le début de la construction de la scène. Toutefois, le début de la conceptualisation ne correspond pas au trajecteur, ce qui veut dire que le trajecteur ne doit pas être nécessairement l'élément à partir duquel commence la conceptualisation, tout en restant l'élément du premier plan.

Si on attribue à la préposition *de* la fonction d'indiquer le début de la conceptualisation, alors on peut admettre que les éléments introduits par cette préposition correspondent à la partie thématique de la phrase simultanément construite. Il en découle deux remarques. Premièrement, dire que la préposition *de* indique le début de la conceptualisation signifie revenir à son sens originel provenant du latin (Kwapisz-Osadnik 2021 : 37–38). Deuxièmement, il faut dire que le modèle de Langacker est très géométrique et donc ne rend pas vraiment compte de la palette des sens non spatiaux (métaphoriques) des prépositions qui ont pour particularité d'être « abstraites » (Cadiot 1997, 2002).

La préposition polyvalente *de*

Il y a beaucoup de travaux consacrés à la préposition *de* qui révèlent différentes approches. Ces travaux soulèvent plusieurs problèmes fonctionnels d'ordre syntaxique, sémantique, pragmatique et cognitif (Berretti 1996, Kupferman 2004, Lebas-Franczak 2008, Kwapisz-Osadnik 2021). La présence de la préposition *de* dans certaines constructions syntaxiques (la construction peut être un syntagme ou une phrase) conduit à étudier leur statut grammatical, leur degré de figement et leur fonction syntaxique (Benninger 1999, Marque-Pucheu 2008, Melis 2017). Pour ce qui est de la sémantique de la préposition *de*, soit elle est considérée comme dépourvue de sens (Attal 1999, Gross 2006), soit on lui attribue différentes valeurs sémantiques et référentielles auxquelles correspondent ses divers emplois (Tamba 1983, Charaudeau 1992, Cadiot 1997). Les fonctions pragmatiques (énonciatives) de la préposition *de* se déterminent en fonction des contextes dans lesquels elle est employée. Cette étude est particulièrement intéressante dans les cas d'alternance avec d'autres prépositions dans un même contexte d'emploi (Cervoni 1999, Vandeloise 1993, Stoye 2013). Dans une approche cognitive, toutes les valeurs sémantiques et tous les emplois de la préposition *de* relèvent de l'expérience sensorielle du monde et de la conceptualisation qui consiste à construire la scène, tout en tenant compte de la direction de la perception fondée sur les connaissances préalablement données ; ce processus s'effectue simultanément au niveau iconique et conceptuel (la langue y intervient). L'étude cognitive proposée dans Kwapisz-Osadnik 2021 confirme les recherches antérieures sur la préposition *de*, quelle que soit l'approche qu'elles représentent. En effet, si on considère la perception comme point de départ de toute activité intellectuelle et langagière, on essaie de vérifier dans quelle mesure la perception détermine le fonctionnement des catégories de langue à tous les niveaux d'analyse linguistique dont s'occupent les différentes approches examinées.

La préposition *de* est-elle thématique ?

Même si la préposition *de* apparaît dans des constructions nominales, adjectivales, verbales et prépositionnelles, l'analyse que nous proposons ne contiendra que des exemples représentant les constructions nominales et adjectivales du type :

1. *une tasse de café, un roi de France, le chien du voisin*
2. *heureux de cette réussite / d'avoir réussi, (il est) facile de dire je t'aime*

Dans les constructions nominales, la préposition *de* introduit le landmark qui est une caractéristique du trajecteur. Cette caractéristique relève de la perception des objets de la scène lors de

la conceptualisation ou bien des connaissances préalables de celui qui parle. Quand on dit *une tasse de café*, cela signifie que c'est le café qui est perçu comme premier et puis la perception va vers la tasse. Le café devient une caractéristique de la tasse, ce qui est fondé sur la relation extrinsèque qui s'établit entre ces deux objets. En revanche, dans la construction *une tasse à café*, la préposition *à* indique la propriété fonctionnelle de la tasse. Dans ce cas, la conceptualisation commence avec la tasse et va vers le café, ce qui donne l'image d'une tasse qui sert à boire du café.

Dans le cas d'*un roi de France* et de *l'histoire de France*, la connaissance des faits qu'autrefois la France a eu des rois et que la France a son histoire constitue le point de départ de la conceptualisation. La préposition *de* sert de nouveau à introduire un landmark qui est une caractéristique du trajecteur. Toutefois, cette caractéristique relève d'une relation extrinsèque (il y a deux objets distincts) entre deux entités. On peut comparer les constructions examinées avec celles qui contiennent un adjectif, ce qui donne **un roi français* et **l'histoire française* vs *un vin français*, pourtant l'emploi des adjectifs dans ce type de constructions correspond à une conceptualisation où l'on perçoit un seul objet qui se caractérise par un ou plusieurs trait(s) intrinsèque(s). La situation est différente dans la construction *le chien du voisin*, où la relation entre le trajecteur *chien* et le landmark *voisin* reste extrinsèque puisque fondée sur l'idée d'appartenance / de possession, marquée par la présence de l'article dans la construction nominale. L'article peut également apparaître dans la construction *les rois de la France* et *l'histoire de la France*, mais ici le rôle de l'article est la conséquence d'une conceptualisation où il ne s'agit pas d'une caractéristique du trajecteur, mais d'une extension métaphorique fondée sur le rapport d'appartenance / de possession, se traduisant par l'enchaînement d'images suivant : il y a la France – il y a *les rois de France* / il y a *l'histoire de France* – la France a eu ses rois / la France possède son histoire.

Le pluriel pour *les rois* est justifié par le fait que la France a eu non pas un mais plusieurs rois, ce qui correspondrait sinon à la construction *le roi de la France*. Toutefois, la question de l'article dépasse largement la problématique de cette communication.

Il en est de même dans des constructions distributives, comme *chacun de nous*, *il y a plusieurs élèves d'absents*. Il faut d'abord avoir un groupe de personnes comme landmark pour pouvoir en distinguer le trajecteur. Dire qu'*il y a plusieurs élèves absents* relève d'une autre conceptualisation qui consiste à distinguer un seul objet de la scène constitué pourtant d'un groupe d'élèves à qui l'on attribue le trait d'être absent.

Dans le cas de constructions du type *une période de 3 mois*, *un groupe de 30 personnes*, *un délai de 3 jours*, il est nécessaire de connaître le nombre de mois, de jours et de personnes pour en constituer un ensemble sur la base de l'identité d'inclusion catégorielle hyperonymique. Cette inclusion est aussi valable dans des constructions appositives, comme *le mois de mars* ou *la ville de Paris*, où il faut d'abord connaître des noms de mois ou de villes pour en distinguer un/une.

Dans la section 2, il sera question des constructions adjectives. Pour dire [*facile de + inf.*], comme dans *c'est trop facile de dire je t'aime*, *c'est facile de faire du café*, celui qui parle doit avoir une certaine expérience préalable qui lui permet de constater que l'activité dont il parle n'est pas compliquée. Donc, le point de départ de la conceptualisation sont les actions de dire *je t'aime* et de faire du café, et la première partie de l'énoncé est en réalité un commentaire à propos du sujet de conversation. La partie qui suit la préposition *de* est donc anaphorique par rapport au pronom démonstratif *ce* qui apparaît en position de sujet de la phrase. En revanche, quand on dit *c'est facile à dire* ou *c'est facile à faire*, le pronom *ce* est un

véritable thème, car il reprend le contenu déjà mentionné³, et ce qui suit la préposition *à* devient rhème. Même si cette partie semble être un commentaire fondé sur les connaissances préalables de celui qui parle, en réalité elle figure une caractéristique de l'action à laquelle renvoie le pronom *ce*. Dans ce cas, l'adjectif et la partie introduite par la préposition *à* font un bloc rhématique. Le rôle de la préposition *à* consiste à introduire l'activité qui ne s'est pas encore produite, comme dans *être sensible au froid, être exposé à l'attaque, prêt à porter*. Dans tous ces cas, le trajecteur est conceptualisé comme quelqu'un ou quelque chose qui vise le landmark. Avec la préposition *de*, comme dans *être fier du succès, être certain du départ, être soucieux de bien faire*, la préposition *de* introduit toujours la base de la conceptualisation. En effet, il faut avoir du succès pour en être fier, il faut planifier le départ pour en être certain, il faut avoir quelque chose à faire pour s'en soucier.

Analysons encore certaines constructions passives des verbes dont les participes passés fonctionnent également comme adjectifs : *la cour couverte de neige, le parc entouré d'arbres, le prince aimé de tous*. La préposition *de* introduit une caractéristique du trajecteur et c'est à partir de cette caractéristique que commence la conceptualisation. Autrement dit, les caractéristiques de la cour, du parc et du prince sont perçues en premier lieu, même si elles restent des entités du second plan, c'est-à-dire des landmarks. C'est pourquoi dans les constructions passives contenant la préposition *de*, il n'y a pas d'agent, comme dans *il est puni de ses actes, il est récompensé de ses actes*. Dans ces exemples, le rôle de la préposition *de* est gardé, à savoir celui d'introduire une caractéristique / une propriété (le landmark) à partir de laquelle on va vers l'objet-trajecteur, qui reste alors au premier plan de la scène. Dans les cas examinés, la conceptualisation se fonde sur les schémas suivants : [il a fait un effort = il est agent de l'action] - [il en est récompensé = il devient patient de l'action] ; [il a fait qqch. de mauvais = il est agent de l'action] - [il en est puni = il devient patient de l'action]. Pour avoir de véritables passifs avec la préposition *par*, qui introduit un véritable agent, on propose les exemples suivants : *il est puni par ses parents et il est récompensé par ses chefs*.

Souvent, dans les constructions passives, on peut avoir soit la préposition *de* soit la préposition *par*, et parfois même la préposition *à*, comme dans : *cela est connu de tous vs cela est connu par tous vs cela est connu à tous*, ou bien *il est accompagné de ses proches vs il est accompagné par ses proches vs la chanson est accompagnée à la guitare*. La différence consiste en des conceptualisations distinctes, marquées par l'emploi de diverses prépositions. Avec la préposition *de* on met en évidence la caractéristique du trajecteur construite pourtant sur la distinction de deux entités dans la scène – le trajecteur (quelqu'un) et le landmark (tous), ce qui donne à peu près [X est mondialement connu]. La préposition *par* introduit un véritable agent qui connaît X, ce qui veut dire que l'activité de connaître X est attribuée au landmark : [Y fait tout pour connaître X]. Enfin, la préposition *à* introduit l'objet visé en ce sens qu'on ne parle plus ni de la caractéristique du trajecteur ni de l'activité du landmark, mais on distingue deux entités de la scène où le trajecteur X est en quelque sorte exposé au public qui est le landmark : [X exposé au public].

Il en est de même dans les constructions avec le verbe *accompagner* au passif. Quand on dit *il est accompagné de ses proches*, c'est le résultat de la conceptualisation statique de la scène, où on « voit » un certain X autour duquel il y a ses proches, comme si on regardait un tableau. Si on soutient que la préposition *de* indique le début de la conceptualisation, alors on admet aussi que l'on perçoit d'abord les proches qui entourent X et ensuite ce même X. Avec la préposition *par*, la scène devient dynamique en

3 Imaginons un contexte dialogal :

- Tu dois étudier un peu plus et tu réussiras.
- C'est facile à dire, mais ce n'est pas facile à faire.

ce sens qu'on perçoit d'abord X en train d'être entouré par ses proches, à la manière dont on regarderait un film. Lorsque l'on dit *la chanson est accompagnée à la guitare*, on perçoit d'abord la chanson et ensuite ce qui l'accompagne, c'est-à-dire la guitare. On a donc deux objets distincts perçus et conceptualisés l'un après l'autre.

Pour finir l'analyse, nous proposons encore une réflexion sur l'emploi de l'article partitif, étant donné qu'il est basé sur la préposition *de* suivie d'une construction nominale, comme dans *c'est du beurre*, *il a de la patience*, *ce sont des caramels*, *c'est du n'importe quoi*, et aussi parce que l'emploi de la préposition *de* justifie notre hypothèse de départ, à savoir celle que la préposition *de* introduit les éléments thématiques de la phrase. En effet, pour utiliser les partitifs, il faut avoir des connaissances préalables sur les objets conceptualisés. Ces connaissances doivent relever à la fois de l'expérience du monde et de la maîtrise de la langue. L'expérience du monde nous donne accès à la catégorisation quantitative des objets. Ainsi, pour dire *j'ai des caramels*, il faut savoir que les caramels sont dénombrables, alors que pour dire *c'est du beurre*, *il a de la patience* et *c'est du n'importe quoi*, il faut savoir qu'il n'est pas possible de compter les entités en question. D'autre part, puisque la question de ce qui est dénombrable ou non relève aussi de différentes expériences des entités perçues propres à des groupes culturels distincts, on observe des différences au niveau de la langue concernant la distinction des noms dénombrables et indénombrables ainsi que des moyens d'exprimer cette différence ; par ex. en français et en anglais les noms *argent / money* sont indénombrables (*de l'argent, money*), tandis qu'en polonais on distingue la forme du singulier et du pluriel : *pieniądz* (littéralement : un argent) et *pieniądze* (de l'argent). Inversement, en anglais le nom *advice* est indénombrable, tandis qu'en français et en polonais, ses équivalents lexicaux restent dénombrables (*rada, un conseil*).

En guise de conclusion

Pour répondre à la question de départ, à savoir si la préposition *de* est thématique, en ce sens qu'elle introduit un élément thématique, passons en revue les exemples examinés pour formuler quelques observations finales.

Notre première observation concerne le fait que la préposition *de* introduit des constructions (nominales ou verbales) dont le contenu demande des informations ou des connaissances préalables par rapport aux noms et adjectifs que ces constructions complètent. En effet, pour dire *une tasse de café*, *un roi de France*, *l'histoire de / de la France*, *plusieurs élèves d'absents*, *le mois de mai*, *le chien du voisin*, *c'est facile de faire du café*, *fier du succès*, *puni de ses actes*, *c'est du beurre*, les constructions [*de* + N/GN/ADJ/GV] constituent le point de départ de la conceptualisation ; il faut d'abord du café pour identifier la tasse, il faut un pays pour identifier ses rois, il faut un groupe d'élèves complet pour en distinguer les absents, il faut connaître les noms des mois pour identifier celui de mai, il faut savoir que les voisins ont un chien pour le leur attribuer, il faut avoir l'expérience de faire du café pour dire que cette activité est facile, il faut réussir à faire quelque chose pour en être fier, il faut commettre une mauvaise action pour en être puni, enfin il faut savoir que le beurre est un produit indénombrable pour en distinguer une certaine quantité. Dans tous ces cas, la préposition *de* peut être considérée comme thématique, puisqu'elle introduit des connaissances ou des informations de départ, autrement dit celles qui doivent avoir été données à celui qui parle ou être connues de lui.

S'il est possible d'admettre notre ligne de raisonnement pour les exemples plus haut, il est plus difficile de l'accepter en ce qui concerne les exemples suivants : *une table de nuit (de chevet), un manteau de laine, couvert de neige, entouré d'arbres, connu de tous, accompagné de ses proches* – et cela constituera notre deuxième observation. Les constructions susmentionnées demandent également certaines connaissances de la part de celui qui parle pour être formulées. Il faut savoir que les gens ont besoin de se servir d'un petit meuble pour y poser par ex. une lampe ou un livre qu'on lit avant de dormir. Dans ce cas, la caractéristique de l'objet-trajecteur est fondée sur l'aspect temporel (on s'en sert pendant la nuit) ; en revanche, dire *une table de chevet* met en relief l'aspect de localisation de la table (on met la table à la tête du lit), ce qui fait également partie des connaissances préalables sur lesquelles la construction est fondée. Pour la construction *un manteau de laine, de laine* sert à identifier le manteau par rapport aux autres types de manteaux possibles, par ex. on a les manteaux de fourrure, de pluie, de femmes, de cérémonie. Un manteau peut être aussi *en laine*, ce qui veut dire que les traits liés à la matière deviennent saillants, notamment que le manteau en laine est chaud, confortable, pratique (Tamba 1983). Alors, la préposition *de* introduit les traits, les caractéristiques, les propriétés des objets du premier plan (les trajecteurs) qui permettent de les identifier et de les distinguer des autres objets semblables.

Dans le cas des constructions [ADJ + *de* + N], comme *couvert de neige, entouré d'arbres, connu de tous, accompagné de ses proches*, le groupe [*de* + N] relève du prédicat correspondant et par conséquent fait bloc avec l'adjectif qui exprime une caractéristique ou une propriété de l'objet du premier plan (du trajecteur). En effet, si quelque chose est couvert, cela implique une substance qui couvre, si quelque chose est entouré, cela implique des objets disposés autour, si quelque chose ou quelqu'un est connu, cela implique quelqu'un qui en a connaissance, si quelqu'un est accompagné, cela implique quelqu'un qui l'accompagne. On peut donc admettre que ces connaissances sont nécessaires afin que la conceptualisation se produise.

Nous considérons donc la préposition *de* comme thématique pour les constructions nominales et adjectivales, étant donné que son rôle consiste à introduire les éléments nécessaires afin que la conceptualisation ait lieu et que ces éléments doivent correspondre aux connaissances ou aux informations préalables. C'est pourquoi on les considère comme le début de la conceptualisation.

Si nous revenons à la définition du thème, nous constatons qu'elle devra contenir les connaissances et les informations préalables des interlocuteurs qui partagent et échangent des informations. Autrement dit, le thème n'est pas un phénomène qui se manifeste au niveau de la phrase et au niveau du texte et du discours, mais il fait partie de connaissances préalables qui interviennent au moment de la conceptualisation et au moment de l'événement de parole.

Bibliographie

- Attal, Pierre (1999) *Questions de grammaire*. Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Banyś, Wiesław, Stanisław Karolak (1988) *Structure thème-rhème dans les langues romanes et slaves*. Wrocław : Zakład Narodowy im. Ossolińskich, Wydawnictwo PAN.
- Benninger, Céline (1999) *De la quantité aux substantifs quantificateurs*. Metz/Paris : Klincksieck.
- Berretti, Jany (1996) « DE, souverain du français. » [In :] *Faits de langues*. Vol 7 ; 221–230.
- Cadiot, Pierre (1997) *Les prépositions abstraites en français*. Paris : Armand Colin.
- Cervoni, Jean (1991) *La préposition. Étude sémantique et pragmatique*. Paris – Louvain-la-Neuve : Duculot.

- Chafe, Wallace (1976) « Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects and topics. » [In :] Charles Li (éd.) *Subject and Topic*. New York : NY Academic Press ; 25–55.
- Charaudeau, Patrick (1992) *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Daneš, František (1974) *Papers on functional sentence perspective*. The Hague : Mouton.
- Elalouf, Marie-Laure (éd.) (2006) *Thème et thématization*. *LINX*. Vol 55, <https://doi.org/10.4000/linx.363> (consulté le 25/01/2022).
- Goutsos, Dionysis (1997) *Modelling Discourse Topic : sequential relations and strategies in expository text*. Norwood/New York : Ablex Publishing Corporation.
- Gross, Gaston (2006) « Sur le statut des locutions prépositives. » [In :] *Modèles linguistiques*. Vol. 53 ; 35–50.
- Guimier, Claude (1999) *La thématization dans les langues*. *Actes du colloque de Caen 9–11.10.97*. Bern : P. Lang.
- Kupferman, Lucien (2004) *Le mot « de »*. *Domaines prépositionnels et domaines quantificationnels*. Paris : Duculot.
- Kwapisz-Osadnik, Katarzyna (2021) *Les conceptualisations de relations au travers des prépositions neutres en français. Une approche cognitive*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Lane, Philippe (2002) « Thème / rhème. » [In :] Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau (éds.) *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil ; 572–573.
- Langacker, Ronald (1987) *Foundations of Cognitive Grammar*. Stanford : Stanford University Press.
- Langacker, Ronald (2003) « Model dynamiczny oparty na uzusie językowym. » [In :] Ewa Dąbrowska, Wojciech Kubiński (éds.) *Akwizycja języka w świetle językoznawstwa kognitywnego*. Kraków : Universitas ; 30–117.
- Langacker, Ronald (2008) *Cognitive Grammar : A basic Introduction*. Oxford : Oxford University Press.
- Lebas-Fraczak, Lidia (2008) « French prepositions à and de in infinitival complements : A pragma-semantic analysis. » [In :] Dennis Kurzon et Silvia Adler (éds.) *Adpositions: Pragmatic, semantic and syntactic perspectives, Typological Studies in Language*, Amsterdam : John Benjamins ; 171–190.
- Marque-Pucheu, Christine (2008) « La couleur des prépositions à et de. » [In :] *Langue française*. Vol. 157 (1), 74–105.
- Melis, Ludo (2003) *La préposition en français*. Paris : Ophrys.
- Porhiel, Sylvie (2001) « Au sujet de et à propos de – une analyse lexicographique, discursive et linguistique. » [In :] *Travaux de linguistique*. Vol. 42–43 ; 171–181.
- Porhiel, Sylvie (2005) « Les marqueurs de thématization : des thèmes phrastiques et textuels. » [In :] *Travaux de linguistique*. Vol. 2 ; 55–84.
- Tamba, Irène (1983) « La composante référentielle dans “un manteau de laine”, “un manteau en laine”. » [In :] *Langue française*. Vol. 57 ; 119–128.
- Stoye, Hélène (2013) *Les connecteurs contenant des prépositions en français. Profils sémantiques et pragmatiques en synchronie et diachronie*. Berlin : Walter De Gruyter.
- Vandeloise, Claude (éd.) (1993) *La couleur des prépositions*. *Langages*. Vol. 110.

